Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503568-20251202-DEL_2025_67-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 novembre à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 06 novembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 14

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Raymond Berthelot, Laurence Blaise, Nicolas Daboudet, Jean-Marc Renais, Nolwenn Fougeray, Emeline Richard, Arnaud Lambert, Virginie Bernard, Philippe Chevrel, Patricia Laurent, Franck Aubrée, Sandrine Delacroix.

Absents excusés :
Edith Garnier donne pouvoir à Laurence Blaise
Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Nicolas Daboudet

Absent :
Joseph Houal
Laurence Pilvesse
Erwan Josse

Secrétaire de séance : Nicolas Daboudet

Séance ouverte à 20 h 08.

N°67- ADMINISTRATION GENERALE -PERSONNEL COMMUNAL – RECOURS A DES BENEVOLES – CONVENTION AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
14	2	2	3	10

Exposé : Laurence Blaise Adjointe Déléguée

La commune propose depuis plusieurs années un service d'aide aux devoirs gratuit pour les enfants inscrits au temps périscolaire du soir. Ce service a pour objectif de soutenir les élèves dans leur apprentissage et de favoriser la réussite scolaire de tous.

Pour garantir le bon fonctionnement de ce service, nous faisons appel à des bénévoles. Ces bénévoles accompagnent les enfants dans leurs devoirs sous la supervision de la direction du centre de loisirs.

Afin de se conformer à la réglementation, le recours à des bénévoles doit être validé par le conseil municipal

--*-*-*-*

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions relatives à l'organisation des services municipaux et à l'emploi de bénévoles,

Considérant que la commune a mis en place un service d'aide aux devoirs gratuit pour les enfants inscrits au temps périscolaire du soir,

Val d'Ille Aubigné
www.vignoc.fr • mairie@vignoc.fr
MAIRIE • 12, rue des Écoles • 35630 VIGNOC • Tél. 02 99 69 82 46

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503568-20251202-DEL_2025_67-DE

Considérant la nécessité de recourir à des bénévoles pour assurer le bon fonctionnement de ce service,

Considérant qu'un appel à bénévoles est lancé en début d'année scolaire,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir (16 voix)

- **AUTORISE** le Maire à recourir à des bénévoles pour l'organisation et le fonctionnement du service d'aide aux devoirs.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention jointe à la présente délibération, définissant les modalités d'intervention des bénévoles.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE.

